**CERTIFICAT DE TRAVAIL**

Je soussignée Claire HERODIN, mandataire judiciaire associé de la SCP DAVAL HERODIN, Société Civile Professionnelle de Mandataires Judiciaires, dont le siège est fixé 15 rue Louis Loucheur à MONTBELIARD (25200), agissant en qualité de Liquidateur de la Liquidation Judiciaire de l’Association BATI SANITAIRE, autrefois, plomberie, sanitaires, 6 rue Louis Jeanperrin Zone du Charmontet, à MONTBELIARD (25200),

nommée à ces fonctions par Jugement du Tribunal de Commerce de Belfort du 16 juillet 2024,

atteste que Monsieur Farid SIKA, demeurant, actuellement, 52 rue du 152ème RI à VOUJEAUCOURT (25420), immatriculé à la sécurité sociale sous le numéro 1820999350685, a été employé en qualité de plombier/etam du 18 septembre 2023 au 19 août 2024.

Nombre d’heures acquises et non utilisées au titre du droit individuel à la formation (DIF) : 0 au 31 décembre 2014.

Somme correspondante : 9,15 € X 0 = 0 € au 31 décembre 2014.

Organisme de formation agréé : CONSTRUCTYS

 32 Rue René Boulanger

 CS60033

 75483 PARIS CEDEX 10

Conformément à l’article L 911-8 du code de sécurité sociale, les éventuelles garanties collectives frais de santé (remboursement des soins liés à la maladie, l’accident ou la maternité) et prévoyance (incapacité de travail, invalidité et décès) souscrites sont maintenues à compter de la date de cessation du contrat de travail pour une période égale à la durée d’indemnisation du chômage et dans la limite de la durée du dernier contrat de travail, sans pouvoir excéder 12 mois.

MONTBELIARD, le 9 septembre 2024

